

Les chauffeurs de taxi doivent pouvoir vivre de leur travail !

Les 60 000 chauffeurs de taxi se battent pour leur survie. La plupart des chauffeurs de taxi (80%) sont des artisans qui ont acheté une licence (très chère) pour pouvoir exercer leur profession. Le nombre limité de licences leur garantissait un bon revenu pour vivre (3 000 € net en moyenne). Très peu de chauffeurs sont salariés. Les autres sont « locataires », c'est-à-dire qu'ils louent une autorisation de taxi à une entreprise capitaliste. Ils doivent travailler énormément pour tenter de survivre, touchant en moyenne 1 400 € net par mois. A juste titre, la CGT Taxi revendique la requalification de tous les contrats de location en contrats de travail, afin que les chauffeurs employés bénéficient d'un minimum de droits et de sécurité de revenu.

Tous sont aujourd'hui menacés par un processus de déréglementation et de mise en concurrence sauvage engagé depuis plusieurs années. Jusqu'en 2009, les VTC (voiture de tourisme avec chauffeur) ne concurrençaient pas les taxis : ils s'appelaient « voitures de grande remise » et travaillaient surtout avec les hôtels de luxe. Mais leur nombre a récemment explosé, concurrençant les taxis, même s'ils sont censés notamment ne pas pouvoir prendre des clients sans réservation préalable. A cela s'ajoute surtout les chauffeurs « LOTI », qui sont censés en théorie ne pouvoir faire que du transport collectif. Tous ces concurrents des taxis sont mis en relation avec les clients via des plateformes comme Uber qui imposent les tarifs et leurs marges.

Enfin, il y avait la concurrence des particuliers qui pouvaient vendre leur service via UberPop, société désormais illégale, alors que Uber a été condamné à 1,2 million d'€ à l'Union des taxis pour avoir incité les VTC à frauder la législation.

La forte mobilisation des chauffeurs de taxi le 26 janvier et les jours suivants a contraint le gouvernement à annoncer le renforcement des contrôles. Mais l'avenir des taxis est toujours menacé. Le nombre de licences de taxis doit être limité, les VTC ne doivent plus concurrencer les taxis, et la tarification au kilomètre doit être maintenue. Alors que Uber et d'autres plateformes cherchent à mobiliser les VTC depuis le 3 février contre les chauffeurs de taxi, le premier syndicat de VTC (Unsa SCP-VTC) a appelé au boycott. Les VTC et les taxis ont un ennemi commun, les plateformes capitalistes comme Uber qui utilisent une nouvelle technologie pour exercer une pression vers le bas sur le niveau de vie des chauffeurs.



A plus long terme, la réponse à l'uberisation des chauffeurs ne doit pas être le simple statut quo. S'il faut s'opposer aujourd'hui à la déréglementation du secteur, il faut aller plus loin et dresser la perspective d'un service public du transport individuel (indispensable pour les personnes âgées, les malades, etc.) et la possibilité pour les chauffeurs de bénéficier du statut de fonctionnaire. A la mise en concurrence généralisée des travailleurs, nous opposons le droit au salaire à vie, en rupture avec la logique du marché du travail.